



Procédure concernant l'attribution des prix de poster lors des Journées Scientifiques du RFMF

Lors des 11^{èmes} Journées Scientifiques du RFMF, trois prix de poster sont décernés :

- un prix du meilleur poster "RFMF 2018" toutes catégories,
- un prix du meilleur poster "spécial jeunes chercheurs" (Masters, Doctorants, Post-Doctorants),
- un prix de la meilleure communication flash 180 sec (si votre résumé de poster est sélectionné par le comité scientifique pour bénéficier en *sus* de ce type de communication).

La participation aux Prix des posters est facultative et nécessite un acte de candidature avec mention du récipiendaire du prix. (Annexe 1). Le prix sera remis au récipiendaire (désigné dans le formulaire de candidature) à la fin des Journées Scientifiques sous forme d'un chèque. Le montant de chaque prix s'élève à 250 €.

1. Le jury

En 2018, le jury est constitué de : Sandrine Aros, Floriant Bellvert, Julien Boccard, Jean-Marie Colet, Frédérique Courant, Cédric Delporte, Marianne Fillet, Michel Frederich, Grégory Genta-Jouve, Patrick Giraudeau (président), Bernadette Govaerts, Yann Guitton, Anne-Emmanuelle Hay, Jean-Charles Martin, Manon Martin, Florence Souard, Etienne Thévenot

2. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation prendront en compte l'aspect scientifique (contenu, nouveauté et originalité), les qualités pédagogiques, et la présentation générale (qualité graphique, respect du temps pour les communications flash).

3. Modalités d'évaluation

La répartition des évaluations entre les membres du jury est réalisée de telle sorte que :

- les conflits d'intérêt soient évités (un membre du jury n'évalue ni les posters de sa ville, ni un poster dont il est co-auteur),
- chaque membre du jury examine les posters qui lui sont attribués pendant les sessions posters,
- l'évaluation des communications flash est réalisée en temps réel pendant les présentations,
- chaque poster/communication flash est évalué par 3 membres du jury.
- le jury veillera à ce que les trois prix soient attribués à des personnes différentes.

L'évaluation des posters se fait lors de la session poster. Les candidats disposent de 5 minutes pour présenter leur travail puis ils répondent aux questions du jury. Chaque membre du jury complète sa fiche d'évaluation et la remet au président du jury à l'issue de la session posters.

L'évaluation des communications flash se fait en séance plénière. Chaque membre du jury complète sa fiche d'évaluation et la remet au président du jury à l'issue de la session posters.

Le président de jury fait une synthèse des fiches d'évaluation et le jury attribue les trois prix lors d'une réunion.

4. Remise des prix

Elle se fera pendant le dîner de gala des 11 JS RFMF.